



Prochaine Assemblée Générale

Notre Assemblée Générale se tiendra :
Samedi 19 Août 2023 à 10h00
dans la grande salle du Domaine des Lugées.
31 All. du Dom. des Lugées, 33740 Arès

Adhésion et cotisation

Sans attendre, merci de régler votre adhésion par virement de préférence.

Fiche d'adhésion

J'adhère (ou je renouvelle mon adhésion) aux Amis du Littoral Nord Bassin et je règle ma cotisation pour 2023

Membre	Individuel	Couple
Jeune	5 €	
Actif	12 €	18 €
Bienfaiteur	30 €	45 €

Possibilité de règlement par virement automatique

LA BANQUE POSTALE
BIC : PSSTFRPPBOR
Code IBAN : FR76 2004 1010 0101 3258 9M02 245

Souhaitez-vous un reçu fiscal ? (Il vous sera adressé par mail)

OUI NON

NOM Prénom

Adresse

Téléphone

E-mail

Les courriers devront être adressés exclusivement à :

Association «Les Amis du Littoral» Mairie d'Arès - 7, rue Pierre Pauliac - 33740 ARES

L'Ami du Littoral



BULLETIN DE L'ASSOCIATION

Les Amis du Littoral Nord Bassin Arcachon
Siège social : Mairie d'Arès - 7, rue Pierre Pauliac - 33740 Arès
www.amisdulittoral.org

N° 92 - Juin 2023

Sommaire

Editorial	1
Compte rendu de l'AG	4
Rapport Financier	5
Election des membres du conseil d'administration et du bureau	5
Projet de réimplantation des zostères	6
Rencontre avec l'association PALCF (Protection Aménagement Lège Cap Ferret)	7
Prochaine Assemblée Générale	8
Adhésion et cotisation	8

Editorial

Le 16 août dernier, nous tenions notre assemblée générale avec une quarantaine de nos adhérents en présence de Messieurs Jean-Yves Rosazza et Xavier Daney respectivement Maires d'Andernos et d'Arès.

Cette assemblée a largement renouvelé le conseil d'administration et le bureau de notre association, créée il y a 50 ans par mon grand-père André Ploux, Robert Dubourg et Louis Papy.

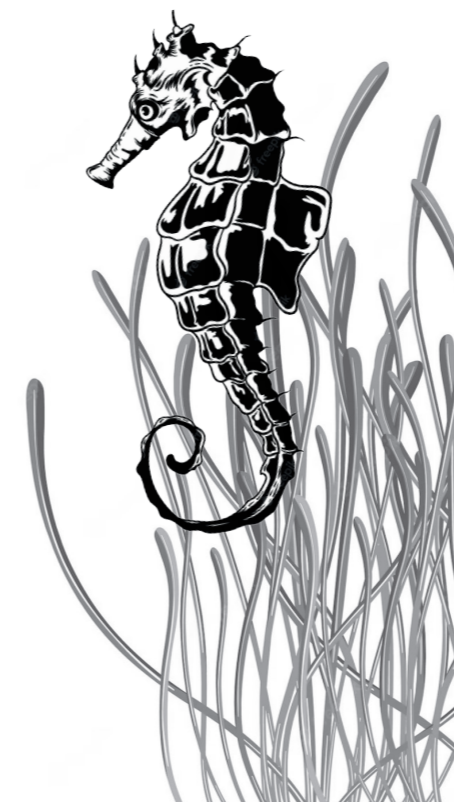
Rapidement de nombreux membres, appartenant souvent à des familles enracinées localement, ce qui les rends particulièrement durables, ont rejoint l'Association.

Michel Gautier, notre précédent Président disparu en septembre dernier, en était un parfait exemple.

Les attaches de nos adhérents avec le Nord Bassin remontent à deux générations avec comme ambitions de conserver cet héritage, de protéger l'environnement et de permettre aux générations qui nous suivront de bénéficier d'un cadre de vie préservé et viable ensemble.

Au moment de sa création il y a 50 ans, les associations de protection de l'environnement n'étaient pas considérées comme sérieuses et encore maintenant l'environnement et l'économie sont trop souvent opposés comme si une économie sans environnement (hors sol) était possible.

Aujourd'hui c'est l'inverse, ne pas tenir compte de l'environnement dans chacune des décisions à prendre quel que soit son niveau ne serait pas sérieux. Constatons que la vision des fondateurs de l'association n'a pas pris une ride et qu'aujourd'hui en 2023 elle est plus utile et nécessaire que jamais.



Car en 50 ans la pression sur l'environnement a considérablement augmenté et les mauvaises nouvelles se sont accumulées ;

Un récent rapport des Nations Unies mentionnait que l'humanité était engagée dans une guerre sans merci contre la nature, qu'elle ne peut pas gagner et qui met en péril l'existence même de notre espèce sur terre.

En cinquante ans, dans le monde la population des grands mammifères a été divisée par deux, les trois quart des poissons ont disparu des océans et 90% des grandes espèces d'eau douce ont également disparu des rivières et des fleuves.

Les émissions de gaz à effet de serre ont été multipliées par quatre, les incendies ont plus que quintuplé, les méga feux sont apparus.

En Europe 60% des insectes et des oiseaux ont disparu par l'action des pesticides et en France l'équivalent de 10 départements ont été artificialisés.

Plus de la moitié du vivant est mort, tous ces phénomènes s'accroissent de façon exponentielle, nous sommes déjà dans une catastrophe qui est en cours et non pas simplement qui est projetée.

Sur le Nord bassin, les chenaux ont disparu suite à la régression des zostères principalement due au réchauffement de l'eau, les anguilles ont disparu, les patins à vases ne sont plus que décorations sur les murs des restaurants, la population humaine a triplé.

L'été 2022 fut particulièrement révélateur et propice à une prise de conscience avec les canicules à répétition et les méga feux de La Teste, Landiras, Saumos et aussi une grosse alerte sur Arès.

Face à ces constats, à ces faits que peut notre association et nous-mêmes ?

Nous pouvons agir localement après avoir pensé globalement.

Par exemple, notre association a joué un grand rôle dans la création de la réserve naturelle des Prés salés et la préservation de la zone Saint Brice et Quinconces.

Le Nord Bassin existe par son espace maritime, sans lui, ce pays perd une grande partie de son attractivité, sans la mer à proximité notre région serait très différente.

Ceux et celles qui vont sur l'eau ont remarqué la pression exercée sur l'environnement et les nuisances par les embarcations avec des moteurs hors de proportions (jusqu'à 600 cv!) pour leur usage.

Ces embarcations sont inutiles et parfaitement évitables par des décisions locales.

Il est temps de promouvoir réellement et efficacement la réglementation des activités douces et neutres en carbone comme la voile, le paddle ou le kayak ajouter et faire de la propulsion électrique la norme.

Notre bassin y trouvera son attrait renforcé.

Les chenaux de l'île aux oiseaux, le 15 août, n'ont aujourd'hui rien à envier au périphérique parisien un jour de bouchons.

La sobriété semble être le maître mot de cette année, il était temps ! Comment continuer à autoriser l'usage d'énergie fossile dans des activités de loisir non essentielles à l'heure où des restrictions sont envisagées, où le climat s'emballe et où leurs impacts néfastes sur notre plan d'eau sont avérés.

Nous devons agir pour que sur le bassin comme sur d'autres plans d'eau (le Golfe du Morbihan par exemple) l'usage des embarcations à moteurs soit raisonné et réglementé et promouvoir les activités douces.

Sur un autre plan, le Nord bassin a vu à partir de 2003 (année de la canicule) la disparition de plus de 80% des zostères, cette algue qui pousse sur la vase et permet de la retenir.

Les études menées ajoutent ont prouvé que la disparition des zostères met la vase en suspension par érosion, ce qui augmente la turbidité, donc réduit la photosynthèse, et donc augmente encore la disparition des zostères.

Un point de basculement a été atteint avec pour conséquence, le comblement des estuaires (chenaux) par l'érosion des vases.

Il n'est plus possible depuis ce phénomène de pratiquer la pêche à pied ou de se promener dans les chenaux à marée basse parce que les chenaux n'existent plus ou sont très largement envasés et dangereux.

Rappelons que Le Parc Naturel Marin (PNM) du Bassin d'Arcachon a été créé par décret le 5 juin 2014, pour mettre en œuvre une gestion concertée en faveur de la protection des milieux marins.

Il est porté par une gouvernance locale, le Conseil de gestion est composé d'acteurs locaux et en particulier les mairies.

Il s'appuie sur une équipe et des moyens alloués par l'Office français de la biodiversité.

Clairement, le PNM est devenu l'acteur public de référence pour les sujets qui nous sont chers.

Notre association doit renforcer ses liens avec le PNM pour s'y faire mieux connaître et ainsi relayer, voire renforcer leurs actions si nécessaire mais également faire valoir nos points de vue et agir sur leurs décisions.

Le PNM est constitué de 56 membres représentatifs des collectivités territoriales, organisations professionnelles,

usagers de loisirs, associations de protection de l'environnement et du patrimoine culturel, gestionnaires d'aires protégées et personnalités qualifiées, services de l'Etat.

Notre association n'en fait pas partie, il faut travailler pour l'intégrer, les décisions se prennent à ce niveau.

Rappelons que la feuille de route du PNM est de protéger les richesses naturelles et maintenir un bon état de la qualité de l'eau, gérer les prélèvements et les activités pour qu'ils soient durables et mieux connaître et comprendre le milieu marin.

Cette feuille de route n'est pas très différente de la nôtre.

Le PNM a récemment conduit des expérimentations pour réintroduire des zostères en lançant des projets de replantation.

Notre association a pris contact auprès d'eux pour en savoir plus, car un tel projet sur le Nord Bassin serait porteur d'espoir pour, à terme, revoir des chenaux.

Nous avons appris que le projet pilote était à la Teste et que rien n'était programmé pour le moment sur le Nord Bassin.

Voilà donc un axe stratégique et très concret pour notre association, devenir membre du PNM et être force de proposition pour réimplanter les zostères, obtenir un usage raisonné des embarcations à moteurs, promouvoir les activités douces.

En conclusion, je voudrais remercier les membres de notre association pour leur fidélité qui traverse les générations, les membres du conseil d'administration pour leur engagement si utile et précieux ainsi que la confiance qu'ils m'ont accordée.

Christophe Ploux

Compte rendu de l'AG

Le 16 août 2022 à 20 heures, les membres de l'association Les Amis du Littoral Nord Bassin Arcachon se sont réunis dans la salle des Mille Clubs 33740 Arès.

1. Accueil par Jean-François PAHUN Vice Président

Chers adhérents et amis, J'ai été chargé, en qualité de vice-président, de présenter cette soirée. Je voudrais tout d'abord vous remercier d'être venus nous appuyer sur votre présence. Merci en particulier à M. le Maire d'Arès et M. le Maire d'Andernos de nous avoir rejoints malgré leur emploi du temps sans doute chargé. Mmes et Mrs les Maires de Lanton, Audenge, et Biganos se sont excusés. Merci également aux présidents des associations amies qui nous font l'amitié d'être présents pour nous soutenir dans la relance de l'association, en particulier P. Contré — CDRM / R. Brussac — Sauvegarde des Quinconces. Jean Mazodier - PALCF s'est excusé de ne pouvoir nous rejoindre. Enfin, je salue la venue de Madame Canovas, correspondante de Sud-Ouest.

Notre AG présente cette année un caractère particulier lié à la disparition il y a déjà un an de notre Président Michel Gautier, et à la volonté qui s'est manifestée d'assurer une relance de l'association pour poursuivre ses objectifs et ses actions depuis sa création voilà 50 ans.

Michel Gautier qui présidait l'association depuis 2008 a marqué son empreinte par sa grande aisance intellectuelle et son esprit prospectif qui ont permis à l'association de s'impliquer dans les principaux enjeux de protection du Bassin d'Arcachon, à savoir :

- Sauvegarde du milieu maritime (qualité des eaux, envasement,...) - Pression urbaine et ses nuisances ;
- Recherche d'une solution de transport collectif dans le Nord Bassin ;

C'est dans ce sillage que compte s'investir la nouvelle équipe que vous allez nommer.

Cette soirée va débiter par la projection d'un nouveau film « mers et océans » réalisé par André Frédéric Ressouches que nous remercions vivement de nous faire partager la connaissance de ce milieu marin le plus souvent ignoré car invisible.

Précisons que Monsieur Ressouches est un expert des fonds marins avec une expérience acquise de plongeur sous-marin sur de longues années. J'ajoute que son épouse, également présente, est spécialisée dans la réalisation de photos sous-marines dont elle a produit plusieurs albums.

Après cette projection qui dure environ 50 minutes, un débat sera ouvert pour répondre à vos questions.

Enfin, nous entamerons notre Assemblée Générale au cours de laquelle, notamment, nous animerons une discussion pour définir la feuille de route qui s'inscrira bien entendu dans la continuité des actions passées.

Un « verre de l'amitié » viendra clore cette soirée.

J'en termine en citant l'adage du chef indien GEROMINO : « Quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, et le dernier poisson pêché, alors l'homme s'apercevra que l'argent ne se mange pas » Fort de cette transition, je passe la parole à André Frédéric Ressouches qui va nous présenter son film.

2. Projection du film suivi d'un débat avec Frédéric RESSOUCHES

3. Rapport d'activité par Jean-François Pahun

Depuis la dernière AG le 12 août 2021, le décès de Michel Gautier le 24/09/21 et la démission du 2ème vice-président Max Dignan, l'activité de l'association ainsi amputée s'est trouvée très ralentie.

Les actions peuvent se résumer comme suit :

- Visite du centre de stockage des sédiments réalisé à Querquillas sur la commune d'Arès,

animée en particulier par Sabine Jeandenand directrice du SIBA et Renaud Chambolle adjoint au Maire d'Arès.

- Entretien avec le Maire d'Arès le 26/05/21 portant sur le projet de transport collectif du Nord Bassin.
- Tenue d'un stand « Amis du Littoral » au forum des associations à Andernos.
- Saisie du SIBA sur les débordements du réseau d'eaux usées à Andernos.
- Enquête publique sur le projet de rénovation du

Port du Bétey le 20/04/21. J'ai produit un AF assorti de 3 observations (sanitaires manquants, angle de la cale de descente non amélioré, stationnement des remorques problématiques).

- Nouvelle convention de gestion du site Quinconces - St Brice entre le Conservatoire du Littoral et les communes d'Andernos et Arès : nous avons obtenu grâce à l'appui du Maire d'Arès que l'association des Amis du Littoral soit désignée comme organisme consultatif.



Rapport Financier

A. Compte de résultat			
RECETTES	Banque : CCP	caisse	Total
cotisations	859	120	979
dons	65	8	73
divers ...	87,23	0	87,23
	1011,23	128	1139,23

DEPENSES			
	Banque : CCP	caisse	Total
imprimerie/papeterie	185,6		185,6
la Poste	132,7		132,7
Internet (hébergeur)	74,24		74,24
assurances	337,27		337,27
conférences/réception		109,25	109,25
divers : fleurs M, Gautier, gel hydro	132,99		132,99
	862,8	109,25	972,05

RESULTAT EXERCICE 2021	1139,23	-972,05	167,18
------------------------	---------	---------	--------

B. Bilan financier au 31 décembre 2021

ACTIF		PASSIF	
Livret A :	1322,09	Report exercice 2020	2747,34
CCP :	1377,28	Résultat 2021	167,18
caisse :	215,15		
Total	2914,52	Total	2914,52

Rapport voté à l'unanimité

Election des membres du conseil d'administration et du bureau

Après présentation individuelles sont élus à l'unanimité : Christophe Ploux, Jean-François Pahun, Olivier Gautier, Vincent Gautier, Marion Pérez, Nicolas Lermant et Elise Dupré.

Nous remercions chaleureusement Jacqueline Follet qui a été la trésorière de l'association pendant de très nombreuses années !

Président : Christophe PLOUX

Vices Présidents : Jean-François PAHUN

et Olivier GAUTIER

Trésorier : Vincent GAUTIER

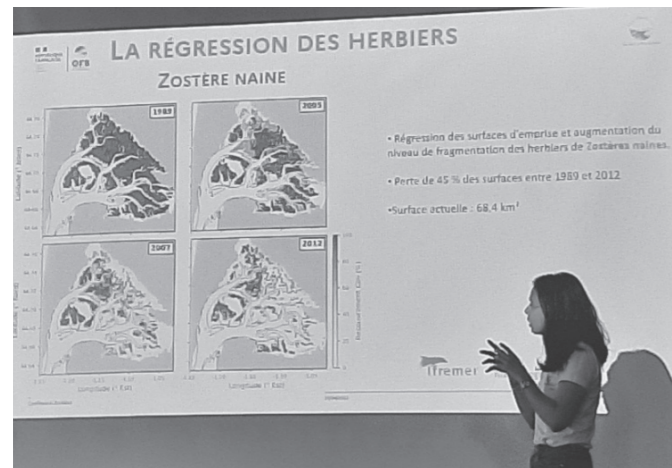
Secrétaire : Elise DUPRE

Secrétaire adjoint : Nicolas LERMANT

Chargée de mission : Marion PEREZ

Projet de réimplantation des zostères

Le 26 avril dernier, Madame Marion PEREZ (membre de notre bureau) s'est rendue à la Maison des associations de Gujan-Mestras pour assister à la conférence sur «**Les herbiers de zostères, une richesse essentielle à la vie du Bassin**» présentée par Mme Ramoelintsalama, cheffe d'unité «**Ecosystèmes marins**» au Parc Naturel Marin (PNM)



Commençons par le début : qu'est ce qu'une zostère ? Une algue ? Une graminée ? Une plante à fleur ?

Bravo à celles et ceux qui ont répondu « une plante à fleur » !

Et oui, les zostères sont des plantes, à l'origine terrestres, qui sont revenues au milieu aquatique. A l'instar de nos plantes terrestres, elles possèdent des racines, des tiges, des feuilles, des fleurs et des graines.

Il y a 2 espèces de zostères dans notre cher Bassin d'Arcachon :

- Les zostères marines : longues de 1 m, elles colonisent les bordures des grands chenaux (chenal de l'île aux Oiseaux, chenal du Teychan)
- Les zostères naines : mesurant 10 cm, elles colonisent les estrans, à l'abri derrière les zostères marines. Le Bassin d'Arcachon est le plus grand herbier de zostères naines d'Europe.

Les herbiers de zostères remplissent plusieurs rôles dans l'écosystème du Bassin, leur conférant une importance capitale.

Ils contribuent à la stabilisation des sols sablo-vaseux par l'implantation de leurs racines. Leurs feuilles et leur tige ralentissent le courant et donc diminuent l'érosion des sols.

Ils clarifient l'eau du Bassin. En effet, les particules en suspension dans l'eau sont stoppées par les longues feuilles et se sédimentent aux pieds des zostères. En outre, elles abritent des espèces filtreuses comme les éponges marines.

Les herbiers fournissent aussi abris et ressources alimentaires pour un grand nombre d'espèces (plus de 500 recensées). Des plus petites aux plus grandes (je vous rassure, la liste n'est pas exhaustive!) : des micro-organismes qui se déposent en biofilm sur les feuilles, nourrissant nombres de vers, escargots, anémones, nudibranches... Puis viennent les « petits » animaux : crevettes, crabes, araignées de mer, hippocampes, syngnathes, étoiles de mer. Enfin les plus visibles : poissons, raies, roussettes, oiseaux de toutes sortes...

Malheureusement depuis de nombreuses années nous constatons le recul constant de ces herbiers dans notre Bassin. Entre 1989 et 2016, les zostères marines ont disparu à 84 % et entre 1989 et 2012, les zostères naines ont disparu à 45 %.

Plusieurs causes sont déjà identifiées comme contribuant à leur recul (d'autres restent probablement à découvrir) :

- Les activités plaisances et autres activités humaines (le dragage, les ancrages, l'implantation de corps-morts...) détruisent mécaniquement les herbiers.
- La présence de contaminants agricoles et autres produits chimiques (l'antifouling notamment), dont la toxicité est exacerbée par l'augmentation de la température de l'eau.
- L'augmentation de la variabilité des températures liée au changement climatique global.
- L'augmentation de la salinité de l'eau

Je tiens à préciser ici que les oiseaux brouteurs de zostères ont été officiellement innocentés par une étude scientifique !

Puis le cercle vicieux de la destruction s'engage : Alors, comment aider les herbiers ?? Le Parc Naturel Marin (PNM) s'engage dans différentes actions :

- L'amélioration des connaissances globales sur le Bassin en lançant de nombreuses recherches.
- La discussion et l'accompagnement de tous les acteurs humains du Bassin pour développer des activités durables
- La protection de l'écosystème.

Concrètement, le PNM organise des campagnes de restauration active des herbiers : d'abord la récolte des graines de zostères naines (vers août/septembre, pour les volontaires voir le facebook du PNM), puis leur hivernage dans des bassins d'eau froides puis leur semis au printemps dans des zones étudiées puis sélectionnées.

Les premiers résultats sont assez inégaux selon les zones de replantation. Certaines zones ont bien pris tandis que d'autres, malgré la sortie des premières pousses, ont ensuite régressé. Le PNM travaille avec des acteurs extérieurs pour améliorer les résultats des prochaines campagnes.

Il travaille aussi à la mise en place de « rose-lières », structures artificielles imitant les zostères marines pour freiner les courants ; à des essais de transplantation de pieds entiers de zostères naines ; à la réduction ou au remplacement des traitements d'antifouling...

Notre Bassin est un poumon pour la biodiversité mais aussi un poumon pour nous tous qui venons nous y ressourcer. Aidons le ensemble à aller mieux !

Lien vidéo pour découvrir les herbiers du Bassin en totale immersion :

www.youtube.com/watch?v=7kzwAtcAA44
ou plus simplement : Herbiers de zostères du Bassin d'Arcachon dans la barre de recherche Youtube.

Pour plus d'informations sur le PNM :

Site du PNM : <https://parc-marin-bassin-arcachon.fr>
Page Facebook :
Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon

Rencontre avec l'association PALCF (Protection Aménagement Lège Cap Ferret)

Notre association a rencontré les représentants de l'Association PALCF emmenés par son Président Jean Mazodier.



La PALCF est née il y a 50 ans pour s'opposer à la création d'un port de plaisance à l'emplacement du Mimbeau.

Elle a presque 600 adhérents dont notre association et inversement.

Nos deux associations possèdent un ADN commun et ont la même genèse, elles rencontrent les mêmes interlocuteurs et organismes publics comme le Parc Marin ou les communautés de communes.

Après avoir évoqué nos différentes feuilles de routes, nous avons décidé de faire cause commune sur certains sujets comme la réimplantation des Zostères évoqué plus haut ou l'analyse du nouveau SCOT en préparation.

Ces groupes de travail communs nous permettront de peser avec plus d'efficacité et de synergies sur les sujets qui nous sont chers.

